

# RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE RÉFORME DU RÉGIME FISCAL POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS ET ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ DES CANADIENNES ET CANADIENS



Proposition du Réseau canadien de  
développement économique communautaire au  
Comité permanent des finances de la Chambre  
des communes en vue de la préparation du  
budget

Octobre 2007

## **Remerciements**

*Ce document d'information a été préparé par le Réseau canadien de développement économique communautaire aux fins de soumission au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.*

*Nous remercions les personnes et les organismes ci-dessous, qui ont contribué à la préparation de ce document.*

Stephen Ameyaw, CED Centre, Simon Fraser University, Burnaby (C.-B.)  
Vicki Austad, New Westminster Community Development Society, New Westminster (C.-B.)  
April Bourgeois, Worker Coop Federation, Hallabalo Publishing, Saskatoon (Sask.)  
Geri Collins, Central Interior First Nations Community Futures, Kamloops (C.-B.)  
Éthel Côté, L'Art du développement, Ottawa (Ont.)  
Raymond DesRochers, Centre d'avancement, de leadership et de développement économique communautaire de la Huronie (CALDECH), Penetanguishene (Ont.)  
Rupert Downing, RCDÉC, Victoria (C.-B.)  
Norman Greenberg, Clubhouse Connections, Hatchet Lake (N.-É.)  
Jesse Hajer, RCDÉC, Winnipeg (Man.)  
David LePage, Enterprising Non Profits, Vancouver (C.-B.)  
Mike Lewis, Centre for Community Enterprise, Port Alberni (C.-B.)  
Roz Lockyer, PARO Women's Enterprise Centre, Thunder Bay (Ont.)  
Shauna MacKinnon, Canadian Centre for Policy Alternatives, Winnipeg (Man.)  
Lynne Markell, Canadian Co-operative Association, Ottawa (Ont.)  
Ed McKenna, ministère du Développement durable, du Développement économique communautaire et du Commerce, Iqaluit (Nun.)  
Elizabeth Morrison, RCDÉC, Victoria (C.-B.)  
Brendan Reimer, RCDÉC, Winnipeg (Man.)  
Marcia Tait, City of Edmonton, Community Services, Edmonton (Alb.)  
Joe Valvasori, Learning Enrichment Foundation, Toronto (Ont.)  
Robyn Webb, RCDÉC, Winnipeg (Man.)

## ***Le Réseau canadien de développement économique communautaire***

Le Réseau canadien de DÉC (RCDÉC) est un organisme pancanadien de bienfaisance à but non lucratif composé de plusieurs centaines d'organismes et de praticiens membres s'engageant à soutenir le développement économique communautaire pour améliorer les conditions sociales et économiques des collectivités canadiennes. Le RCDÉC a pour mission :

- d'attirer l'attention sur le programme du DÉC à l'échelle du pays;
- d'élargir la portée et l'efficacité du développement économique communautaire;
- de favoriser le partage d'information et l'apprentissage;
- de renforcer les capacités et les compétences liées au DÉC.

Pour en savoir plus sur le RCDÉC, veuillez consulter son site Web à [www.ccednet-rcdec.ca](http://www.ccednet-rcdec.ca) ou encore communiquer avec le bureau national :

620, rue View, bur. 211, Victoria (C.-B.) V8W 1J6  
Tél. : 250 386-9980 Téléc. : 250 386-9984 Courriel : [rdowning@ccednet-rcdec.ca](mailto:rdowning@ccednet-rcdec.ca)

## Table des matières

<b>1. RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS</b> .....	4
<b>2. INTRODUCTION</b> .....	5
<b>3. RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS PAR LA RÉFORME DU RÉGIME FISCAL</b> .....	6
<b>4. INVESTIR DANS LES COLLECTIVITÉS</b> .....	9
<b>5. CONCLUSION</b> .....	11

# 1. RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Le régime fiscal canadien doit servir à deux fins principales : (1) redistribuer la richesse afin de réduire la pauvreté et les inégalités entre les personnes, les différents groupes de population et les régions géographiques/collectivités; et (2) favoriser l'investissement dans les collectivités afin de réduire la pauvreté, d'accroître l'autonomie et de produire des avantages globaux pour la prospérité et la productivité des Canadiennes et Canadiens. En vue de l'atteinte de ces deux objectifs, nos recommandations liées à la préparation du budget de 2008 sont les suivantes.

## 1. RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

- a) Accroître le seuil d'exemption du revenu de base des personnes à faible revenu.
- b) Réduire le taux d'imposition des personnes à faible revenu.
- c) Établir un nouveau taux d'imposition sur les revenus supérieurs à 250 000 \$.
- d) Offrir aux familles à faible revenu une prestation fiscale pour enfants complète.
- e) Accroître la part des recettes de la taxe sur l'essence des municipalités qui font équipe avec des organismes communautaires pour élaborer des stratégies globales de réduction de la pauvreté.
- f) Augmenter le taux d'imposition des entreprises et affecter les recettes au financement de différents programmes d'investissement dans les collectivités.

## 1. INVESTIR DANS LES COLLECTIVITÉS

- a) Créer un crédit d'impôt admissible au RÉER pour les activités de DÉC.
- b) Créer un fonds d'investissement communautaire.
- c) Augmenter les investissements dans les initiatives de réduction de la pauvreté.
- d) Établir une stratégie d'approvisionnement du gouvernement favorable aux entreprises communautaires qui créent des débouchés pour les Canadiennes et Canadiens défavorisés.
- e) Mettre sur pied un programme complet de dépenses en logement abordable à l'intention des Canadiennes et Canadiens à faible revenu.

## 2. INTRODUCTION

Ce document d'information a été préparé par le Réseau canadien de développement économique communautaire à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. L'information contenue dans ce document vise à répondre aux consultations prébudgétaires du comité sur la politique fiscale canadienne. Le Réseau canadien de DÉC (RCDÉC) est une association pancanadienne composée d'organismes communautaires, de coopératives, de caisses populaires, de fondations, de municipalités et de praticiennes et praticiens menant des activités pour améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des collectivités canadiennes. Il compte plusieurs centaines d'organismes membres dans chaque province et territoire, tant dans les collectivités urbaines, rurales, nordiques et autochtones. Le siège social du RCDÉC est situé à Victoria, en Colombie-Britannique; des coordonnateurs et des réseaux régionaux sont répartis à l'échelle du pays. Selon la définition de l'organisme, le développement économique communautaire est une mesure prise à l'échelle locale pour améliorer les conditions sociales et économiques des collectivités sur une base intégrée et globale et ainsi réduire la pauvreté, le chômage et les désavantages sociaux par la création de ressources sociales et de débouchés économiques<sup>1</sup>.

Le RCDÉC croit que la pauvreté et les inégalités grandissantes dans des groupes de population et des collectivités géographiques spécifiques constituent les plus grands obstacles à la prospérité et à la productivité du Canada. L'incidence globale de la pauvreté et les cycles de déclin dans les collectivités rurales, nordiques, autochtones et urbaines ont entraîné la hausse des coûts des programmes à la charge des contribuables – programmes sociaux, de santé et autres destinés à combattre les désavantages sociaux et l'exclusion sociale. Il existe également des coûts indirects liés à la perte de revenus fiscaux provenant des assiettes de l'emploi, de la vente et de la production dans les collectivités et chez les personnes sans emploi et exclues de la vie économique. Enfin, un coût global est rattaché au sous-développement et au déclin dans les collectivités en raison de la perte à long terme d'activités économiques et d'investissements potentiels dans ces régions, et de l'effet multiplicateur que cette situation entraîne relativement à l'ensemble de la productivité dans la population et les régions du Canada. Il importe de réduire ces coûts et ces lourdeurs administratives affectant la prospérité et la productivité du pays en établissant une politique fiscale progressive permettant de redistribuer la richesse et offrant aux Canadiennes et Canadiens des incitatifs et un soutien par des programmes de développement économique communautaire efficaces favorisant leur inclusion à la vie économique.

Le RCDÉC est d'avis que l'incidence globale de la contribution du développement économique communautaire à l'ensemble de la productivité et de la prospérité du Canada est importante. Axé sur la création de débouchés économiques dans les

---

<sup>1</sup> Réseau canadien de développement économique communautaire, *Profil du DÉC au Canada*. Victoria : Réseau canadien de DÉC, 2003, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

collectivités et les groupes défavorisés et de ressources sociales permettant d'abolir les obstacles à la participation à la vie sociale et économique, le développement économique communautaire contribue à l'établissement d'un milieu favorable à l'autonomie et au développement des personnes qui autrement dépendraient des programmes gouvernementaux. Parallèlement, les organismes de développement économique communautaire s'attaquent aux causes fondamentales de la pauvreté et des inégalités en passant outre le paradigme de l'activité caritative et en accordant plutôt la priorité à l'initiative personnelle et au développement transformateur orienté sur les personnes et les résultats. Ce nouveau paradigme de développement social et économique actif et intégré constitue un élément central dans d'autres pays rivalisant avec le Canada dans les marchés mondiaux. L'Europe, les États-Unis, l'Australie, l'Inde, l'Amérique latine et la Banque mondiale ont tous investi dans l'infrastructure de la société civile pour combattre les inégalités – évidentes et grandissantes – dans les régions, les collectivités et les groupes de population défavorisés, inégalités ayant une incidence sur l'ensemble de la productivité économique d'une nation. Les conditions sociales et économiques causant ces inégalités au fil du temps sont interreliées et interdépendantes. La solution réside dans une approche intégrée fondée sur la capacité de la société civile de ne pas s'en remettre uniquement aux interventions descendantes de l'État et de mobiliser le capital social et humain pour atteindre des résultats considérables par et pour les personnes dans les collectivités locales. À l'heure actuelle, le Canada accuse un retard important sur les pays concurrents pour ce qui est du soutien des approches communautaires au développement et à la réduction de la pauvreté. Nous recommandons donc les mesures suivantes dans le cadre de la politique fiscale et de la politique des dépenses publiques du budget de 2008.

### **3. RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS PAR LA RÉFORME DU RÉGIME FISCAL<sup>2</sup>**

L'inégalité des revenus augmente de façon constante<sup>3</sup>. Elle effrite la cohésion et la stabilité sociales et mine les valeurs fondamentales canadiennes d'équité et d'égalité. Nous proposons les modifications suivantes au régime fiscal pour aider à renverser cette tendance.

---

<sup>2</sup> Un grand nombre des réformes proposées dans les deux prochaines sections sont issues du travail du Canadian Center for Policy Alternatives. Voir : Canadian Centre for Policy Alternatives (2007). *Alternative Federal Budget 2007: Strength in Numbers (2007)*. Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives, [http://policyalternatives.ca/documents/National\\_Office\\_Pubs/2007/AFB2007\\_Strength\\_in\\_Numbers.pdf](http://policyalternatives.ca/documents/National_Office_Pubs/2007/AFB2007_Strength_in_Numbers.pdf)

<sup>3</sup> A. Yalnizyan, *The Rich and the Rest of Us: The Changing Face of Canada's Growing Gap*, Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives, 2007, <http://www.growinggap.ca/files/The%20Rich%20and%20The%20Rest%20of%20Us.pdf>

**a) Accroître le seuil d'exemption du revenu de base des personnes à faible revenu**

Augmenter l'exemption personnelle de base de 8 839 \$ à 15 322 \$ (l'inflation a modifié la mesure de faible revenu de Statistique Canada de 2005 pour un adulte sans enfant) pour les revenus imposables inférieurs 36 378 \$, avec une retenue progressive à partir de 8 839 \$ pour les revenus supérieurs à 36 378 \$, de manière à éviter la contre-incitation au travail.

**b) Réduire le taux d'imposition des personnes à faible revenu**

Réduire le taux d'imposition de la tranche de revenu la moins élevée (de 0 \$ à 36 378 \$) de 15,25 % à 12,75 %. Le fait de permettre aux personnes à faible revenu de conserver une plus grande partie de leur revenu contribuerait directement à réduire les taux de pauvreté chez les petits salariés et inciterait davantage les personnes à travailler et à demeurer dans la population active.

**c) Établir un nouveau taux d'imposition sur les revenus supérieurs à 250 000 \$**

Augmenter de 29 % à 31,5 % le taux fédéral d'imposition sur les revenus supérieurs à 250 000 \$. Même si cette mesure ne concerne que 0,5 % des Canadiennes et Canadiens, elle engendrerait des recettes supérieures à un milliard de dollars.

**d) Offrir aux familles à faible revenu une prestation fiscale pour enfants complète**

Augmenter de 1 500 \$ la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE). Cette mesure serait en partie financée par la réaffectation de l'Allocation universelle pour la garde d'enfants, qui est un programme d'aide au revenu destiné aux parents ayant de jeunes enfants. L'augmentation de la PFCE comporte deux avantages importants. Tout d'abord, la PFCE est plus efficace, car elle comporte un cadre administratif dans le système fiscal et n'entraîne pas des coûts supplémentaires comme l'Allocation universelle pour la garde d'enfants. Deuxièmement, les prestations de la PFCE sont plus ciblées que celles de l'Allocation universelle pour la garde d'enfants. En effet, elles sont réduites quand le revenu familial net est supérieur à 37 178 \$, et elles sont versées aux parents ayant des enfants âgés jusqu'à 18 ans.

**e) Accroître la part des recettes de la taxe sur l'essence des municipalités qui font équipe avec des organismes communautaires pour élaborer des stratégies globales de réduction de la pauvreté**

Augmenter immédiatement et de façon permanente à 0,05 \$ par litre le transfert de la taxe sur l'essence aux municipalités et aux collectivités et affecter ces fonds à des activités de développement économique communautaire axées sur la réduction de la pauvreté. Cette mesure fournirait aux municipalités des fonds supplémentaires d'un milliard de dollars pour répondre à la nécessité grandissante de réduire la pauvreté, et faciliterait la création de nouveaux débouchés économiques à l'échelon local.

**f) Augmenter le taux d'imposition des sociétés et affecter les recettes au financement de différents programmes d'investissement dans les collectivités**

Annuler les récentes réductions d'impôt aux sociétés et augmenter le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) de 0,5 point de pourcentage. Les budgets de 2006 et de 2007 prévoient la réduction du taux général de l'impôt sur les sociétés de 21 % à 18,5 % d'ici à 2011. Ces réductions, ainsi que les réductions antérieures accordées, ont permis aux sociétés de réaliser des profits record. Or, rien n'indique clairement que ces résultats ont contribué à la hausse de l'investissement dans l'économie canadienne. Les taux canadiens d'imposition des sociétés sont déjà bien en dessous des taux américains, ce qui porte à croire que le Canada peut se permettre cette augmentation sans nuire à sa capacité concurrentielle<sup>4</sup>. Le RCDEEC suggère que ces fonds supplémentaires soient utilisés de manière à contribuer directement à l'investissement au Canada, selon les propositions décrites dans la section ci-dessous.

\*\*\*

Les réformes susmentionnées soulageraient les Canadiennes et Canadiens défavorisés d'une partie du fardeau du financement du système fiscal canadien et augmenteraient celui des plus riches et ce, tout en maintenant une structure fiscale concurrentielle. Des études démontrent que les niveaux d'imposition influent très peu sur la compétitivité économique par rapport à des institutions fortes, à la stabilité sociale et à une population saine et éduquée<sup>5</sup>. La modification des taux proposés permettrait de compenser le manque à gagner. Or, pour que ces initiatives aient une incidence importante, des fonds d'autres initiatives devront être réaffectés.

**Le RCDEEC propose que ces fonds supplémentaires proviennent des modifications à l'initiative « Remboursement d'impôt garanti » du gouvernement et de la réduction des fonds affectés à la réduction de la dette.** Il suggère que l'initiative « Remboursement d'impôt garanti » précise que ces réductions d'impôt sont axées sur les points (a), (b) et (d) ci-dessus. Enfin, il recommande au gouvernement d'adopter un cadre de travail pour le Rendement social sur le capital investi (RSCI) afin d'évaluer les coûts et les avantages liés à la réduction de la dette. Une étude préliminaire indique que dans bien des cas, le rendement social sur le capital investi dans les collectivités est bien en deçà du coût des emprunts publics<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup>Ministère des Finances du Canada, *Avantage fiscal canadien*, Ottawa : ministère des Finances, 2007, [http://www.fin.gc.ca/toctf/2002/cantaxadv\\_f.html](http://www.fin.gc.ca/toctf/2002/cantaxadv_f.html)

<sup>5</sup> Forum économique mondial, *Rapport de compétitivité mondiale 2006-2007*, Genève : Forum économique mondial, 2007, <http://www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Global%20Competitiveness%20Report/index.htm>

<sup>6</sup> Diversification de l'économie de l'Ouest, *Évaluation du programme de développement des collectivités*, Edmonton : Diversification de l'économie de l'Ouest, 2003, [http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/cfcdc/CFDC\\_Evaluation\\_Report-Final\\_f.pdf](http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/cfcdc/CFDC_Evaluation_Report-Final_f.pdf)



## 4. INVESTIR DANS LES COLLECTIVITÉS

Le Canada vit actuellement une période de croissance économique forte, mais des inquiétudes demeurent au sujet du bien-être économique des Canadiennes et Canadiens. En effet, bien des avantages liés à la croissance économique ne profitent pas aux plus nécessiteux. Selon la tendance observée depuis la fin de l'après-guerre, la plupart des gains de l'expansion économique bénéficient aux plus riches. De plus, la croissance économique actuelle est surtout dictée par les prix mondiaux élevés de nombreuses ressources naturelles offertes au Canada. En raison de la forte instabilité des prix des ressources naturelles et du déclin des conditions du commerce des ressources naturelles au fil du temps par rapport aux services et aux manufactures, le modèle actuel de croissance ne constitue pas une base fiable pour la prospérité économique à long terme.

Comme nous l'avons indiqué dans la section 2, un investissement ciblé dans les collectivités peut à la fois répondre à ces préoccupations, favoriser la croissance à long terme et permettre au gouvernement de réaliser des économies de coûts. Voici nos propositions pour favoriser la croissance et le développement à long terme grâce à l'investissement dans les collectivités.

### a) Créer un crédit d'impôt admissible au RÉER pour les activités de DÉC

L'accès à du capital à long terme constitue un important obstacle entravant le potentiel des organismes de DÉC. Nous proposons la création d'un crédit d'impôt admissible au RÉER pour les activités de DÉC. Ce crédit d'impôt serait accordé aux Canadiennes et Canadiens souhaitant investir dans des fonds d'investissement en développement économique exploités par des sociétés sans but lucratif et ainsi favoriser la création d'emplois, d'entreprises et de logements abordables dans leur collectivité. Le modèle que nous proposons est fondé sur le crédit d'impôt pour capital de risque du programme Community Economics Development Investment Funds (CEDIF) en Nouvelle-Écosse<sup>7</sup>.

### b) Créer un fonds d'investissement communautaire

Nous proposons que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces, les municipalités et les bailleurs de fonds (fondations, caisses de retraite, sociétés, institutions financières), crée un fonds d'investissement communautaire offrant aux organismes communautaires sans but lucratif l'accès à des capitaux patients pour investir dans des entreprises communautaires et des programmes de consolidation des acquis axés sur la réduction de la pauvreté. Nous proposons le modèle de la Fiducie d'économie sociale au Québec<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Réseau canadien de développement économique communautaire, *Mise en place de crédits d'impôt fédéraux visant à soutenir l'investissement communautaire au Canada*, Victoria : Réseau canadien de DÉC, 2003, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

<sup>8</sup> Réseau canadien de développement économique communautaire, *Financement et exécution du DÉC au Canada*, Victoria : Réseau canadien de DÉC, 2003, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

**c) Augmenter les investissements dans les initiatives de réduction de la pauvreté**

Les initiatives de réduction de la pauvreté locale mettent de l'avant des moyens novateurs d'évaluer l'incidence des activités locales de DÉC sur la vie des personnes et des collectivités. Elles fournissent aux organismes de développement communautaire de précieux résultats de recherche, leur présentent des pratiques exemplaires et leur permettent ainsi d'améliorer leur efficacité. Nous proposons donc l'augmentation des investissements dans les initiatives de réduction de la pauvreté menées par des organismes sans but lucratif afin de s'attaquer aux inégalités sociales et économiques concentrées dans les régions rurales, nordiques, autochtones et urbaines. Ces programmes s'appuieraient sur la réussite du programme de partenariats pour le développement social de RHDSC.

**d) Établir une stratégie d'approvisionnement du gouvernement favorable aux entreprises communautaires qui créent des débouchés pour les Canadiennes et Canadiens défavorisés**

La création de portails d'approvisionnement social partout au Canada a facilité le processus d'acquisition de biens et de services auprès des entreprises sociales et d'autres producteurs locaux. Ces initiatives favorisent le développement économique communautaire sans entraîner des coûts supplémentaires ou une perte de la valeur d'achat. Malgré son potentiel, cette approche fait face à de nombreux obstacles pour rivaliser avec le processus d'approvisionnement du gouvernement. Nous proposons par conséquent que le gouvernement du Canada mette sur pied une stratégie d'approvisionnement gouvernemental en faveur des entreprises communautaires qui créent des débouchés pour les Canadiennes et Canadiens défavorisés. Cette stratégie comprendrait une initiative législative pour faciliter l'approvisionnement auprès des entreprises sociales et le financement d'une stratégie de communication pour faire connaître les avantages liés à l'approvisionnement à vocation sociale.

**e) Mettre sur pied un programme complet de dépenses en logement abordable à l'intention des Canadiennes et Canadiens à faible revenu**

Malgré le fort rendement économique du Canada, 1,5 million de foyers canadiens ont toujours désespérément besoin d'un logement décent et abordable. Le manque d'habitations abordables et accessibles favorise la précarité et l'instabilité chez les travailleurs pauvres, ce qui se traduit par la réduction de la productivité de la main-d'œuvre canadienne. Nous proposons les trois initiatives suivantes pour faciliter l'accès des Canadiennes et Canadiens à faible revenu à un logement stable et abordable.

- 1) Renouveler et prolonger le financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) et du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) pendant cinq ans.
- 2) Prolonger le mandat de l'Initiative de partenariats en action communautaire pour tirer parti de la réussite de la mise en œuvre de solutions à l'itinérance au niveau communautaire.
- 3) Annuler les compressions annuelles de 45 millions de dollars dans le budget des programmes de logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et augmenter le financement de 1,3 milliard de dollars par année pour construire et rénover des

logements sociaux au Canada. Ces fonds serviraient à construire 20 000 nouveaux logements abordables et à rénover 8 000 unités chaque année.

## 5. CONCLUSION

La pauvreté et les inégalités croissantes dans des groupes de population particuliers et des collectivités géographiques spécifiques ont entraîné la hausse des coûts des programmes sociaux, de santé et autres à la charge des contribuables. Les coûts indirects liés à la perte de revenus fiscaux provenant des assiettes de l'emploi, de la vente et de la production sont également importants. Il apparaît clairement que les inégalités grandissantes dans les régions, les collectivités et les groupes de population ont une incidence sur l'ensemble de la productivité d'une nation. Ces coûts empêchent le Canada de réaliser son plein potentiel économique et impliquent un coût social considérable pour les personnes vivant dans la pauvreté<sup>9</sup>.

Le RCDÉC croit qu'il est possible de réduire ces pertes grâce à une politique fiscale progressive permettant la redistribution de la richesse et offrant aux Canadiennes et Canadiens des incitatifs et un soutien par des programmes de développement économique communautaire efficaces favorisant leur inclusion à la vie économique. En créant des débouchés économiques pour les personnes défavorisées, en produisant des ressources sociales et en abolissant les obstacles à la participation à la vie sociale et économique, le développement économique communautaire contribue à l'établissement d'un milieu favorable à l'autonomie et au développement des personnes qui autrement dépendraient des programmes gouvernementaux. En préconisant cette approche intégrée fondée sur la capacité de la société civile à mobiliser le capital social et humain, le Canada rivalisera mieux dans l'économie mondiale et créera une société plus juste.

---

<sup>9</sup> Réseau canadien de développement économique communautaire, *Le développement du capital humain au Canada : réduire les inégalités*, Victoria : Réseau canadien de DÉC, 2003, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

## Références

Canadian Centre for Policy Alternatives (2007). *Alternative Federal Budget 2007: Strength in Numbers (2007)*. Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives, [http://policyalternatives.ca/documents/National\\_Office\\_Pubs/2007/AFB2007\\_Strength\\_in\\_Numbers.pdf](http://policyalternatives.ca/documents/National_Office_Pubs/2007/AFB2007_Strength_in_Numbers.pdf)

Diversification de l'économie de l'Ouest (2003). *Évaluation du programme de développement des collectivités*, Edmonton : Diversification de l'économie de l'Ouest, [http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/cfdc/CFDC\\_Evaluation\\_Report-Final\\_f.pdf](http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/cfdc/CFDC_Evaluation_Report-Final_f.pdf)

Forum économique mondial (2007). *Rapport de compétitivité mondiale 2006-2007*, Genève : Forum économique mondial, <http://www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Global%20Competitiveness%20Report/index.htm>

Ministère des Finances du Canada (2007). *Avantage fiscal canadien*, Ottawa : ministère des Finances, [http://www.fin.gc.ca/toctf/2002/cantaxadv\\_f.html](http://www.fin.gc.ca/toctf/2002/cantaxadv_f.html)

Réseau canadien de développement économique communautaire (2003). *Le développement du capital humain au Canada : réduire les inégalités*, Victoria : Réseau canadien de DÉC, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

**Comment [MSOffice1]:**  
Make sure the French link work.

Réseau canadien de développement économique communautaire (2003). *Financement et exécution du DÉC au Canada*, Victoria : Réseau canadien de DÉC, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

**Comment [MSOffice2]:**  
Make sure the French link work.

Réseau canadien de développement économique communautaire (2003). *Mise en place de crédits d'impôt fédéraux visant à soutenir l'investissement communautaire au Canada*, Victoria : Réseau canadien de DÉC, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

**Comment [MSOffice3]:**  
Make sure the French link work.

Réseau canadien de développement économique communautaire (2003). *Profil du DÉC au Canada*, Victoria : Réseau canadien de DÉC, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

**Comment [MSOffice4]:**  
Make sure the French link work.

Réseau canadien de développement économique communautaire (2003). *Répertoire du soutien gouvernemental provincial et territorial en matière de DÉC au Canada*, Victoria : Réseau canadien de DÉC, [http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources\\_2.asp](http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/pages/resources_2.asp)

**Comment [MSOffice5]:**  
Make sure the French link work.

Yalnizyan, A. (2007). *The Rich and the Rest of Us: The Changing Face of Canada's Growing Gap*, Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives, <http://www.growinggap.ca/files/The%20Rich%20and%20The%20Rest%20of%20Us.pdf>

**Comment [MSOffice6]:**  
Make sure the French link work.